



# ARTS PLASTIQUES



L'enseignement des arts plastiques a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique léguée par l'histoire et le XXIème siècle.

Cet enseignement approfondit les savoirs acquis au collège et fait appel à une pratique de plus en plus autonome dans un travail en 2 ou 3 dimensions en variant les supports, les techniques, les matériaux et les formats.

**L'option est ouverte à tous les élèves de la Seconde à la Terminale.**

## ■ OBJECTIFS

- l'acquisition et la maîtrise progressive des techniques et des moyens d'expression
- la compréhension des enjeux d'une production de type artistique
- la connaissance d'œuvres et d'attitudes artistiques permettant de se repérer dans l'histoire
- l'entraînement à une réflexion critique.

## ■ PRÉPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

L'option Arts Plastiques n'est pas un cycle préparatoire. Mais par l'attention portée aux élèves et les nombreux échanges qui se produisent pendant le cycle, les élèves découvrent leurs motivations pour les arts et peuvent réfléchir à leur orientation avec l'aide de leurs professeurs.